



Nos quartiers d'été à l'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs

Public cible : Mineurs incarcérés

Type d'action : Animation d'ateliers

Partenaires : Établissement pénitentiaire pour mineurs de Quiévrechain, l'association hors cadre

Quels ont été les principes et déroulement de l'action ?

Proposer à un public de jeunes mineurs placés sous-main de justice des ateliers en lien avec les thématiques développées sur les quatre sites de l'écomusée de l'Avesnois. 4 séquences de 2 heures organisées de la manière suivante : Un temps de présentation du site de l'écomusée et de sa thématique : le matériau et le savoir-faire qui y est développé. Un temps d'initiation et d'atelier : fabrication d'objets en bois tourné, gravure sur verre, tissage, etc. Un temps de pratique et d'échange. Ce programme s'est répété deux fois : une semaine au mois de juillet, puis une semaine au mois d'août.

Pourquoi avez-vous engagé cette action ?

L'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs de Quiévrechain accueille environ 50 détenus, il est administré à la fois par le ministère de la justice, la Protection judiciaire de la jeunesse et l'éducation Nationale. La scolarité y est obligatoire et les activités culturelles et sportives nombreuses. Depuis 2 ans à l'occasion de l'opération « nos quartiers d'été » l'écomusée de l'Avesnois y développe des activités. Ceci est un exemple d'une politique des publics plus large menée par notre structure auprès des publics empêchés, actuellement avec 3 établissements pénitentiaires sur le département, 2 hôpitaux, des centres spécialisés, les publics en insertion. La spécificité de ces publics nous amène d'une part à sortir de nos murs et d'autre part à imaginer de nouvelles formes de médiations autour de nos thématiques et collections.

Quels ont été les résultats de cette action sur les publics/les territoires/la structure ?

Une expérience des plus marquantes tant ce public est particulier et demande de la part de l'intervenant beaucoup de professionnalisme et de la psychologie. Le critère principal qui permet d'évaluer le succès de l'action est l'assiduité. En effet, les jeunes sont « libres » de ne pas se présenter aux ateliers et tous les inscrits ont participé à l'ensemble des séances. Cette action confirme le savoir-faire de la structure en matière d'animation hors les murs et lui amène une certaine reconnaissance de cette compétence par ses partenaires. Elle répond à une attente, un besoin exprimé par certains, en terme de médiation du musée hors ses murs : c'est le cas des institutions qui gèrent des publics privés de liberté ou de mobilité, mais aussi de collectivités qui programment des activités hors temps scolaire (NAP). Nous sommes régulièrement conviés à animer des ateliers et assurer des démonstrations (tournage sur bois, gravure sur verre, etc.) dans le cadre de festivités proposés sur le territoire (fête de terroir, métiers anciens, etc.)